Egalité des chances : perceptions, parcours et attentes des Français

Notice technique



FD / AD N° 122815
Contacts Ifop :
Frédéric Dabi / Angèle Douillard
Département Opinion et Stratégies d'Entreprise
TEL : 01 45 84 14 44
prenom.nom@ifop.com
NOVEMBRE 2026

Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.
Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Ifop pour Break Poverty et Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Echantillon



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **2 000** personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Méthodologie



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Mode de recueil



Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 22 au 27 octobre 2026.

Conditions d'interrogation : *Les questions ont été placées à la suite des questions permettant d'établir les quotas.*

Tout interviewé ayant complété un questionnaire a obtenu des points cumulables pour une valeur inférieure à 1 euro. L'enquête a fait l'objet d'un redressement sociodémographique (données INSEE 2022) et d'un redressement politique sur la base de la reconstitution des votes suivants : présidentielle 2022, 1er tour.

Précision relative aux marges d'erreur

La théorie statistique permet de mesurer l'incertitude à attacher à chaque résultat d'une enquête. Cette incertitude s'exprime par un intervalle de confiance situé de part et d'autre de la valeur observée et dans lequel la vraie valeur a une probabilité déterminée de se trouver. Cette incertitude, communément appelée « marge d'erreur », varie en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé comme le montre le tableau ci-dessous :

INTERVALLE DE CONFIANCE A 95% DE CHANCE

Taille de l'échantillon	*Si le pourcentage trouvé est…*					
	5 ou 95%	**10 ou 90%**	**20 ou 80%**	**30 ou 70%**	**40 ou 60%**	**50%**
100	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10,0
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
700	1,6	2,3	3,0	3,5	3,7	3,8
800	1,5	2,1	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1 000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
1 100	1,3	1,8	2,4	2,7	2,9	3,0
1 200	1,2	1,7	2,3	2,6	2,8	2,8
1 300	1,2	1,6	2,2	2,5	2,7	2,7
1 400	1,1	1,6	2,1	2,4	2,6	2,6
1 500	1,1	1,5	2,0	2,3	2,4	2,5
2 000	1,0	1,3	1,8	2,0	2,2	2,2
3 000	0,8	1,1	1,4	1,6	1,8	1,8

Exemple de lecture du tableau : dans le cas d'un échantillon de **2 000** personnes, si le pourcentage mesuré est de **10%**, la marge d'erreur est égale à **1,3**. Le vrai pourcentage est donc compris entre 8,7% et 11,3%.

Structure de l'échantillon

	Brut	Redressé
	(%)	(%)
SEXE DE L'INTERVIEWÉ(E)		
Homme	48,1	47,7
Femme	51,9	52,3
AGE DE L'INTERVIEWÉ(E)		
18 à 24 ans	10,7	10,3
25 à 34 ans	16,1	14,8
34 à 49 ans	24,2	24,0
50 à 64 ans	23,9	24,4
65 ans et plus	25,3	26,5
PROFESSION DE L'INTERVIEWÉ(E)		
Travailleur indépendant	4,5	4,5
Cadre et prof. int. supérieure	9,9	11,2
Profession intermédiaire	15,6	15
Employé	17,5	15,8
Ouvrier	13,4	12,1
Retraité	26,5	29,3
Autre inactif	12,8	12
CATEGORIE D'AGGLOMERATION		
Communes rurales	24,5	21,1
Communes urbaines de province	59,5	62,6
Agglomération parisienne	16,1	16,3
REGION		
Grand-Est	8,9	8,5
Nouvelle-Aquitaine	9,2	9,5
Auvergne-Rhône-Alpes	12,5	12,3
Bourgogne-Franche-Comté	3,1	4,3
Bretagne	4,7	5,2
Centre-Val-De-Loire	4,4	3,9
Ile-De-France	20,1	18,4
Occitanie	9,1	9,4
Hauts-de-France	10,0	8,9
Normandie	4,2	5,1
Pays de la Loire	6,6	5,8
PACA, Corse	7,5	8,5
TOTAL	**100,0**	**100,0**

* En raison des arrondis, les totaux sont susceptibles d'être supérieurs ou inférieurs à 100 de 0,1 point.

Reconstitution du 1er tour de l'élection présidentielle 2022

	Brut	Redressé
	(%)	(%)
• Nathalie Arthaud	1,1	0,6
• Philippe Poutou	1,8	0,8
• Fabien Roussel	4,3	2,3
• Jean-Luc Mélenchon	13,1	21,5
• Anne Hidalgo	2,6	1,7
• Yannick Jadot	4,3	4,6
• Emmanuel Macron	26,8	27,8
• Valérie Pécresse	6,2	4,8
• Nicolas Dupont-Aignan	2,1	2,1
• Marine Le Pen	29,8	23,5
• Éric Zemmour	4,9	7,1
• Jean Lassalle	2,9	3,2
TOTAL	**100**	**100**
- Ne se prononcent pas	30,3	

* En raison des arrondis, les totaux sont susceptibles d'être supérieurs ou inférieurs à 100 de 0,1 point.

L'adhésion à différentes mesures politiques en faveur de l'égalité des chances

Question : Pour chacune des mesures suivantes, y seriez-vous personnellement…

	Brut	Redressé
	(%)	(%)
Développer des programmes de tutorat et de soutien scolaire pour tous les élèves en difficulté		
Tout à fait favorable	43,4	43,1
Plutôt favorable	50,4	49,8
Plutôt opposé	4,8	5,1
Tout à fait opposé	1,6	2,0
Réduire le nombre d'élèves par classe		
Tout à fait favorable	46,9	45,7
Plutôt favorable	43,7	44,0
Plutôt opposé	7,4	8,1
Tout à fait opposé	2,0	2,1
Garantir un accès à un mode de garde public pour tous		
Tout à fait favorable	35,5	34,6
Plutôt favorable	52,5	54,2
Plutôt opposé	8,9	8,0
Tout à fait opposé	3,2	3,2
Mieux former et mieux rémunérer les enseignants		
Tout à fait favorable	44,4	42,3
Plutôt favorable	43,6	44,6
Plutôt opposé	9,5	10,5
Tout à fait opposé	2,6	2,7
Prioriser l'aide financière à l'apprentissage pour les jeunes les plus en difficulté		
Tout à fait favorable	34,0	33,5
Plutôt favorable	49,6	51,1
Plutôt opposé	12,0	10,9
Tout à fait opposé	4,5	4,5
Renforcer la mixité sociale dans les établissements scolaires		
Tout à fait favorable	33,3	33,2
Plutôt favorable	49,2	50,2
Plutôt opposé	11,3	10,5
Tout à fait opposé	6,3	5,9
Réserver une part des places dans les formations les plus sélectives aux élèves boursiers		
Tout à fait favorable	28,0	27,4
Plutôt favorable	49,2	49,5
Plutôt opposé	16,0	15,8
Tout à fait opposé	6,9	7,4

Former davantage les élèves aux usages du numérique et de l'intelligence artificielle		
Tout à fait favorable	26,0	24,5
Plutôt favorable	49,5	51,0
Plutôt opposé	19,2	19,2
Tout à fait opposé	5,4	5,4
Ouvrir le versement des allocations familiales dès le premier enfant		
Tout à fait favorable	29,5	28,6
Plutôt favorable	44,3	46,1
Plutôt opposé	16,9	15,4
Tout à fait opposé	9,4	9,8
Réformer les rythmes scolaires (réduire le nombre d'heures de cours par jour et raccourcir les vacances scolaires)		
Tout à fait favorable	28,0	28,2
Plutôt favorable	45,4	45,2
Plutôt opposé	18,2	18,5
Tout à fait opposé	8,4	8,1
Garantir l'accès à un congé parental rémunéré jusqu'au 1 an de l'enfant		
Tout à fait favorable	29,6	29,7
Plutôt favorable	43,1	43,1
Plutôt opposé	18,6	18,1
Tout à fait opposé	8,8	9,1
Garantir une aide financière mensuelle (« allocation jeunesse ») pour tous les jeunes en difficulté à partir de 18 ans		
Tout à fait favorable	24,9	25,2
Plutôt favorable	39,6	41,1
Plutôt opposé	23,8	22,0
Tout à fait opposé	11,7	11,7

A la demande du commanditaire du projet, nous n'avons pas proposé de modalité « Ne se prononce pas ».